

FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION

Pour l'année scolaire 2021/2022

DATE DE RECEPTION : / /

INFORMATIONS SUR LES PARENTS

	Nom	Prénom	Adresse postale	N° mobile	Adresse mail	Profession
Père						
Mère						

COMPOSITION COMPLÈTE DE LA FAMILLE

CHOIX D'INSCRIPTION

	Nom	Prénom	Date de naissance	Classe	Etablissement fréquenté	Nouvelle inscription	Poursuite de la scolarité	Radiation
1 ^{er} enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2 ^e enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 ^e enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 ^e enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 ^e enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6 ^e enfant						<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Visitez notre site internet www.ecole-saintececile.com et contactez sans attendre nos directrices par mail pour une rencontre :

- Ecole maternelle et primaire Mme Boudet ecolessaintececile@hotmail.fr
- Collège Mme Cordonnier direction.saintephilomene@gmail.com

Les familles dont des enfants sont déjà scolarisés à l'école et/ou au collège doivent rendre ce formulaire au plus tard pour le lundi 1^{er} mars 2021.

FORMULAIRE DE PRE-INSCRIPTION

Pour l'année scolaire 2021/2022

PARTICIPATION A LA VIE DES ÉTABLISSEMENTS

L'école et le collège sont gérés par l'Association Education Haute-Savoie (AEHS). Parce que les recettes annuelles ne suffisent pas à couvrir les frais et parce qu'il est important pour les enfants d'observer un lien entre leurs parents et leur établissement scolaire, une **trentaine d'heures bénévoles sur l'année** est demandée aux familles dans des services divers comme l'accompagnement au sport ou la surveillance de la cantine. Ces heures peuvent être réduites si les familles s'engagent dans d'autres missions auprès de l'Association.

TARIFS ET CONDITIONS FINANCIÈRES

Retrouvez tout le détail de nos tarifs et conditions financières sur notre site internet www.ecole-saintececile.com

En résumé, les coûts mensuels de scolarité standards, applicables sur 10 mois, sont les suivants :

Niveau	Coût de scolarité	Frais de fournitures
PS	160 €	10 €
MS – CM2	245 €	10 €
6 ^{ème} – 3 ^{ème}	295 €	4 €

Le coût de la scolarité est dégressif selon le nombre d'enfants de la même fratrie inscrits au collège et à l'école.
Un tarif réduit est également accordé aux familles non imposables.

Les **frais d'inscription s'élèvent à 80 € / enfant** pour toute nouvelle inscription (non en cas de poursuite de scolarité). Ils ne sont en aucun cas déductibles.

Une **avance de scolarité de 200 € / enfant** (nouvelle inscription ou poursuite de scolarité) est demandée.

Frais d'inscription et avance de scolarité doivent être réglés en 2 chèques distincts (à l'ordre de l'AEHS) remis obligatoirement avec ce formulaire :

- Les 2 chèques seront restitués si l'école ne peut pas proposer de place à l'enfant.
- Ils seront conservés en cas de désistement de la famille après la date du 20/05/2021.
- Dès que l'inscription est confirmée, les frais d'inscription seront dus et non restitués.
- L'avance de scolarité sera encaissée à partir du mois de juin.

Les nouvelles inscriptions et poursuites de scolarité seront confirmées au plus tard le vendredi 9 avril 2021.

Fait à _____, le _____
Signature